



Les échos



Chapelous

BULLETIN MUNICIPAL 2012



Mesdames, Messieurs,

C'est la dernière ligne droite de l'année 2012, année marquée pour notre pays par un long processus électoral, peu propice aux prises de décisions majeures qui sont nécessaires pour faire avancer notre pays et lui permettre de surmonter la période complexe et difficile que nous traversons. C'est l'occasion au travers de ce bulletin municipal, de présenter les projets en cours et à venir et de faire un retour sur les événements importants de l'année.

Pour La Chapelle d'Aurec, la rentrée scolaire 2012 se caractérise par l'ouverture d'une nouvelle classe. Le jour de la rentrée nous avons décompté 145 enfants : 83 en primaire et 62 en maternelle.

Ces quelques chiffres démontrent, voire confirment, l'essor, le dynamisme et surtout l'attractivité de notre commune. Cependant, il faut être très vigilant pour que cette évolution reste en adéquation avec nos équipements et surtout respecte le socle et l'harmonie de notre village.

Comme chaque année, je tiens à remercier toutes les associations et les bénévoles qui les composent pour leur dévouement et l'animation de notre commune.

Merci également à tous les élus pour leur implication dans la gestion communale, aux membres du CCAS et au personnel communal.

Ce bulletin c'est aussi le moment de faire un point sur l'avancement de nos projets 2012. A l'exception du projet de micro-crèche qui a connu un obstacle lié au refus de la Communauté de Communes de le valider, l'ensemble des réalisations prévues cette année sont achevées ou en cours d'exécution. Ainsi, la plus importante d'entre elles, la construction des services techniques a subi quelques aménagements par rapport au projet initial. Les travaux ont débuté en octobre et devraient pouvoir s'achever dans le premier semestre 2013.

Cette année 2012 sera également marquée par l'ouverture sur le territoire de notre Communauté de Communes « les Marches du Velay » du centre aquatique l'OZEN. Cette réalisation est remarquable et connaît déjà un immense succès. Elle permettra entre autre d'accueillir gratuitement les scolaires de l'école primaire pour leur instruire la natation.

Enfin, cette fin d'année est la période pour vos élus de poser les premières pierres du budget suivant. Notre forte capacité d'autofinancement, en progression ces dernières années, devrait nous permettre de poursuivre notre action pour accroître la qualité du service public sur la commune et renforcer, encore et toujours, son attractivité. Nous devons toutefois rester rigoureux sur nos choix et prudents dans nos orientations afin de garantir notre avenir.

A chacune et chacun de vous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, pleines de bonheur, dans une ambiance familiale chaleureuse. Je vous présente aussi tous mes meilleurs vœux pour l'année 2013. Qu'elle vous apporte paix, bonheur, réussite dans vos projets.

Bien cordialement.

François BERGER

La vie de la commune

Les services techniques

Ce projet a évolué depuis son origine. Tout d'abord, pour bénéficier d'une meilleure intégration à l'entrée du village, l'extérieur du bâtiment sera construit en bardage bois. D'autre part, une salle supplémentaire sera construite, attenante au bâtiment des services techniques, et sera destinée à des utilisations spécifiques pour différentes associations de la commune: pétanque, chasse, jeunes. Cette solution permettra de mutualiser certains équipements communs: branchements eau, électricité, assainissement. La construction d'un grand parking à l'entrée du Bourg répondra à une réelle nécessité lors d'événements particuliers comme le 8 mai ou les concours de pétanque mais également pour répondre certains jours à une saturation au centre du village.

Les travaux viennent de démarrer. Ils devraient durer environ 6 mois. La partie du bâtiment réservée aux services techniques aura une superficie de 180 m², celle réservée à la salle associative sera de 60 m².



Financement du projet

Coût du projet hors honoraires: 329 408€ HT – 393 972 € TTC

• Terrassement, parking:	107 654 €
• Bâtiment garage:	178 241 €
• Salle associative:	43 513 €
• TVA:	64 564 €

• Subvention DETR:	55 000 €
• Subvention CG2D:	36 000 €
• Fonds propres et emprunt:	238 408 €
• FCTVA	64 564 €

Cimetière



Les travaux prévus au cimetière ont été réalisés en grande partie:

- Construction de caveaux dans le nouveau cimetière: 2 de 6 places, 4 de 4 places, 1 de 3 places et 1 de 2 places. Ceux-ci ont pratiquement tous été réservés.
- Petit patrimoine: une croix sculptée de main de maître par Mr SARDA a été installée en lieu et place d'une autre croix détruite par les agressions du temps.
- Columbarium et jardin du souvenir: en cours d'installation par les Ets SARDA dans le fond de l'ancien cimetière.

Coût de l'opération: 29 150 € HT hors honoraires, subvention: 3 500€

Travaux de voirie

Les travaux de réfection de voirie ont été réalisés cette année par les Ets PAULET pour un montant de 35 481 € HT. Parmi ces programmes :

- la route des Blaises: 18 668 € HT
- la reprise de tronçons en mauvais état sur l'ensemble des voiries de la commune pour 16 813 € HT.

Un programme de signalisation a permis de changer ou de mettre en place les panneaux de signalisation pour l'ensemble des villages et lieux-dits de la Commune.

La Commune d'Aurec sur Loire a réalisé la réfection de la Route du Molina, sur la partie les concernant, qui permet dorénavant une liaison de qualité entre nos 2 communes.



Matériel déneigement

La Commune s'est équipée d'une étrave pour notre chasse-neige en remplacement de la lame qui donnait des signes de fatigue.

Cout de l'opération: 7 900 € HT.

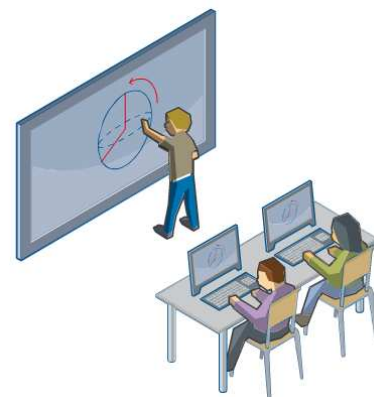
Un contrat pour le déneigement de la commune a été signé pour 3 ans avec les Ets CUERQ afin de renforcer notre service déneigement.



Ecole numérique

Deux tableaux numériques supplémentaires ont été installés à l'école qui permettront ainsi d'avoir un équipement informatique complet sur l'ensemble des 3 classes du nouveau bâtiment. Cette dotation est un point fort pour notre école dont la qualité fait référence dans le milieu scolaire.

Cout de l'opération: 2299 € HT



Terrain de Foot



Des filets de protection ont été installés au bord du stade d'entraînement en stabilisé par l'association d'insertion « Coup de Pouce à l'Emploi ».

Coût de l'opération: 4300 € HT

Un défibrillateur a été placé dans les vestiaires du foot. Cet équipement, à disposition des secours, est dorénavant indispensable dans ces lieux de vie.

Il est à déplorer deux infractions par des cambrioleurs en 2012 dans les vestiaires qui, pour de menus larcins, ont provoqué d'importants dégâts dans le bâtiment.

Assainissement collectif

Lagunage de Montusclat: Les travaux de raccordement de notre réseau assainissement de la Zone d'activité de Montusclat à la station d'épuration du SIVU Alliance ont été réalisés, permettant ainsi de supprimer le lagunage qui n'était plus conforme. Cette opération a pu être menée à bien grâce à la collaboration de la Commune de Pont Salomon concernée pour le traitement des eaux usées des entreprises situées sur son territoire, dans la zone de Desforanges. Après réhabilitation, ce lagunage pourrait éventuellement servir de réserve à incendie sur ce secteur.

Coût de l'opération : 28 295 € HT dont 10 346 € de subvention



Extension de réseaux: Une extension des réseaux d'assainissement, d'AEP, d'électrification, et de téléphone a été réalisée Route des Pins pour permettre de desservir les terrains situés sur le secteur de Lachaud.

Coût de l'opération: 12 596 € HT

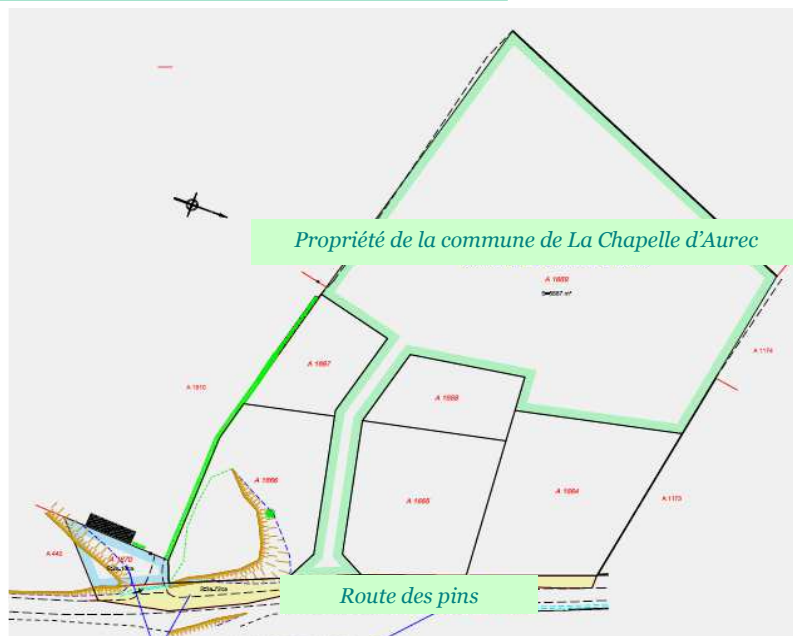


Acquisitions foncières

La commune a pu faire l'acquisition d'une parcelle de terrain de 6452 m² au lieu-dit Lachaud pour un montant de 53 120 € soit un prix de 8,23 € le m² (hors honoraires)

Cette acquisition a permis de constituer une réserve foncière d'une grande qualité sur ce secteur situé en zone urbanisée. Elle a également permis d'assurer, non sans difficulté, la maîtrise foncière sur ce secteur de la Commune.

Toutefois, il n'est pas envisagé dans l'immédiat de céder des terrains en vue de la construction.



Analyse financière de la Commune

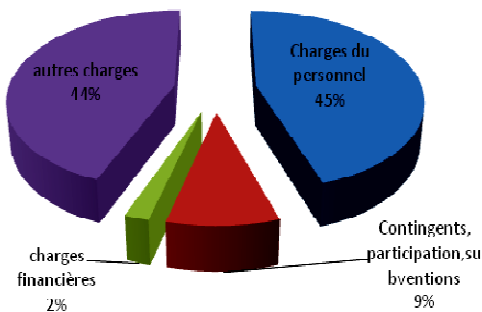
La situation financière de la commune demeure excellente à la fin de l'exercice 2011.

La capacité d'autofinancement a progressé une nouvelle fois de 8,1% et atteint la somme de 250 833 €.

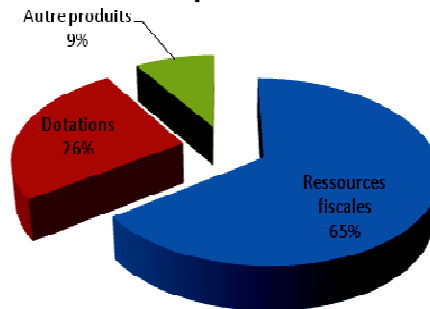
- progression des recettes de fonctionnement (+ 2,2%)
- maîtrise des dépenses de fonctionnement (- 1%)

L'endettement communal est de 538 €/habitant, en dessous du niveau régional (799 €/hab.)

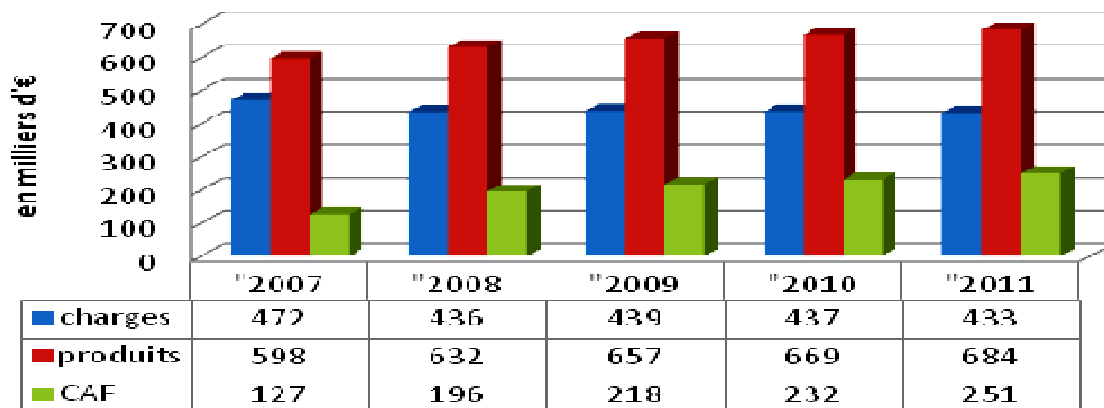
Les charges



Les produits



Capacité Auto Financement



Les différents tarifs :

2012-2013

Cantine scolaire : Le prix des repas servi à la cantine est de 3,80 € pour les élèves et de 5,65 € pour les adultes. La facturation est trimestrielle pour un minimum de 2 repas pris durant le trimestre.

Garderie périscolaire : L'étude est réservée aux enfants scolarisés en classe d'enseignement primaire, de 16h30 à 17h30. L'inscription au service garderie s'élève à 8,20 € et ouvre droit à 10 heures de garderie, ceci par famille. Le tarif horaire, à partir de la 11ème heure, est de 0,82 €.

Ramassage scolaire : Le tarif du ramassage scolaire par élève se rendant à Monistrol sur Loire est fixé à 220 € par an par les services du Conseil Général (décembre = 88 €, mars = 66 € et juillet = 66 €).

2013

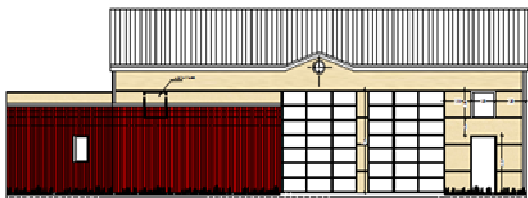
Service assainissement :

- abonnement : 55 € HT/58,85 € TTC,
- redevance : 0,69 € HT/0,738 € TTC le m³

Location de la salle polyvalente :

- 86 € pour un apéritif (3h)
- 240 € pour une journée ou soirée

Les projets à venir



FACADE NORD OUEST

Salle multi-activités

Ce projet a été évoqué l'an dernier et ne pourra être réalisé que lorsque les services techniques auront déménagé à Grangeneuve. Ce projet, même s'il n'est pas forcément le plus imposant reste pour la municipalité le plus structurant. Il permettra de bénéficier sur un même secteur d'un équipement complet à destination de l'école et des clubs sportifs. Il y aura lieu de prévoir à l'intérieur de ce bâtiment le matériel et les équipements nécessaires à la pratique d'activités sportives en salle : karaté, fitness, gymnastique, entraînement sportif. La transformation du bâtiment permettra d'aménager une salle rectangulaire d'environ 180 m², des vestiaires et des sanitaires, avec bien entendu l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Assainissement

La réalisation des services techniques à Grangeneuve nous a interrogé sur les possibilités d'étendre le réseau d'assainissement sur la partie sud du Bourg. Une étude est en cours qui devrait nous permettre d'établir un projet d'assainissement collectif sur les secteurs de l'entrée sud du Bourg, des Padeaux, de Grangeneuve et de la rue de l'Aqueduc.

Cette étude est menée en parallèle avec le Syndicat des eaux de la Semène qui prévoit de renforcer les réseaux de distribution d'eau potable sur ces secteurs et avec le Syndicat d'électrification pour prévoir en même temps l'enfouissement des lignes électriques. Le raccordement des services techniques aux réseaux eaux usées et eaux pluviales situés rue de l'Ancien Couvent a été programmé. Pour l'ensemble de ces opérations, des subventions seront sollicitées auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil Général.

Estimation globale du projet : 150 660 € HT pour la partie assainissement.

La mairie en quelques chiffres

Le Personnel municipal :

- 2 Agents chargés de l'administration et des services
- 3 Agents d'entretien des voiries, des bâtiments et des équipements extérieurs (lagunages)
- 6 Agents au service de l'école (ATSEM, restauration collective, nettoyage)

Documents d'urbanisme délivrés

14 Permis de construire délivrés dont :

- maisons neuves : 7
- rénovations, extensions : 3
- bâtiments agricoles : 3
- garages : 1

20 Déclarations préalables

20 Certificats d'urbanisme

Enregistrements

- Naissances : 10
- Mariages : 3
- Décès : 9

L'action du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement public autonome chargé d'animer une action sociale générale.

Subventionné par la commune, en liaison avec les institutions privées ou publiques, il met l'ensemble de ses ressources et son énergie au service des Chapelous, en particulier les personnes âgées (distribution du colis pour les fêtes de fin d'année), mais également pour les personnes qui ont besoin de soutien et d'accompagnement (les familles, les personnes isolées, les jeunes)

La rentrée scolaire en quelques chiffres:

145 élèves ont rejoint **l'école de La Chapelle d'Aurec** à la rentrée 2012 avec un effectif en hausse qui a permis l'ouverture d'une nouvelle classe. Ils étaient 137 en 2011

L'école compte désormais 6 classes.

Maternelle : 63 élèves

Elémentaire : 82 élèves

75 élèves empruntent **le ramassage scolaire** pour se rendre dans les différents collèges et lycées de Monistrol-sur-Loire. Ils étaient 67 en 2011.

La restauration scolaire est ouverte à tous les enfants de l'école.

Pour l'année 2011-2012, 6124 repas ont été servis, ce qui représente une progression de 15% par rapport à l'année scolaire précédente. Cette fréquentation continue d'augmenter depuis la rentrée 2012.

La fourniture des repas est assurée par la société «La Croix des Rameaux» de Ste Sigolène

Sensible à la qualité des repas servis, la municipalité en partenariat avec ce fournisseur veille tout particulièrement à l'équilibre et à la qualité des menus.



Bibliothèque municipale

Cette année 2012, l'équipe d'animation de la bibliothèque a organisé tout au long de l'année scolaire l'accueil des enfants de l'ensemble des classes de l'école des Marronniers.

L'équipe des bénévoles vous accueillent le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 9h30 à 12h

Cette bibliothèque est approvisionnée régulièrement par le bibliobus du Conseil général de la Haute-Loire.

Nouveau

Ecole de musique

A partir de janvier 2013,

l'Ecole de musique André et Julie POULAKIS proposera des cours de musique : accordéon, batterie, piano, guitare, cuivres etc... à La Chapelle d'Aurec;

Ces cours se dérouleront dans le bâtiment communal au-dessus de la cure (ancienne bibliothèque).

Pour tous renseignements, s'adresser à :

André et Julie POULAKIS, tél. 06.82.78.78.19 et 06.37.44.53.94

Gendarmerie d'Aurec sur Loire

Communiqué

Il est rappelé à toute personne (particuliers, commerçants, chef d'entreprises) qu'en matière de vol, la tentation est le premier élément qui pousse une personne à commettre un acte délictueux.

En conséquence pour éviter d'être victime d'un acte de vol, d'un cambriolage ou tout autre dégradation, il est bon de rappeler quelques consignes :

- fermer portes et fenêtres pour toute absence même de courte durée,
- verrouiller les issues la nuit,
- mettre des rideaux ou objet occultant de manière à ne pas laisser apparaître à l'extérieur ce qui se trouve à l'intérieur de la maison (TV, ordinateur etc..),
- noter les références des objets qui en sont porteurs (marque, type, n° de série),
- prendre des photos des objets de valeur et réaliser si possible une petite marque de reconnaissance permettant de les identifier,
- avertir de tout mouvement suspect qui permettrait d'identifier les auteurs de ces vols ou cambriolage.

Cours d'informatique

Des cours d'initiation à l'informatique sont dispensés à la bibliothèque municipale les jeudis soir par Mme Isabelle ROCHE.

Pour tout renseignement s'adresser en Mairie

Rétrospective 2012



*La venue de
Nicolas
SARKOZY,
Président
de la
République
à
La Chapelle
d'Aurec*



**La naissance de Laura chez
elle à La Chapelle d'Aurec
avec l'assistance des
Sapeurs- pompiers**



La commémoration du 11 Novembre



**Soupe
aux
choux
pour le
téléthon**



**Le goûter de nos aînés offert par le
CCAS
lors
de la
remise
du colis
de Noël**



Réhabilitation du BARRAGE DES PLATS

à St Genest Malifaux

L'aboutissement de cet immense projet permettra de garantir à nos générations futures l'approvisionnement en eau brute.

Cette ressource avait été créée en 1956 et une convention en date du 24 juin 1957 avec la Ville de Firminy, propriétaire du barrage, engageait celle-ci à fournir au Syndicat des Eaux de la Semène une quantité d'eau de 23,5 l/s à un prix bien déterminé.

En septembre 2005, le barrage a été complètement vidé et, par mesure de sécurité, le Préfet de la Loire a décidé, en mars 2006, d'ouvrir un pertuis pour occulter cette retenue d'eau et laisser la rivière Semène couler normalement. Depuis cette date, les 7 Communes du Syndicat des Eaux de la Semène, dont la nôtre, sont privées de cet approvisionnement en eau brute qui se fait dorénavant à partir de la conduite forcée du Lignon au lieu-dit La Michalière, commune du Chambon-Feugerolles par le biais d'un pompage vers la station de traitement de Lherbret à St Just Mal-

mont. Elles n'ont plus actuellement la deuxième ressource en eau obligatoire pour sécuriser notre approvisionnement. Le coût de la consommation électrique nécessaire à ce pompage s'élève à la somme de 90 000 € par an soit, depuis 2005, une dépense de plus de 600 000 €. Par la solution du barrage, elle arrivait par gravité sans besoin d'énergie

La réhabilitation du barrage a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 31 janvier 2012 au 02 mars 2012 inclus. Mme Le Préfet de la Loire a donné son accord le 22 mai 2012 et les travaux ont débuté en septembre. Cet immense chantier dont le Maître d'ouvrage est dorénavant le Syndicat des Barrages, devrait durer 18 mois. A son issue, nous pourrions bénéficier d'un approvisionnement en eau brute sécurisé et de grande qualité. Ce projet a pris largement en compte les différentes mesures en faveur de la vie piscicole de la rivière, de la qualité de l'eau restituée, des risques pour les populations et des débits réservés par des solutions techniques innovantes.



Des chiffres :

- capacité du barrage : 1 520 000 m³ sur une surface de 26 ha
- Coût du barrage: 6. 300 000 €
- dimension de l'ouvrage : hauteur : 22 m, longueur : 140 m, largeur à la base : 16 m
- débit minimum réservé à la rivière Semène: 83,5 l/s

Covoiturage à Montusclat

Une aire de covoiturage a été réalisée à proximité de l'échangeur de Montusclat qui connaît un véritable succès. Celle-ci répond parfaitement à une nécessité pour les collectivités, de proposer aux automobilistes des solutions pour diminuer les coûts de plus en plus élevés des déplacements.



Economie d'énergie

L'Etat par l'intermédiaire de l'ANAH (Agence d'Amélioration de l'Habitat) et la Communauté de communes s'engagent financièrement sur le programme Habiter Mieux.

Désormais, les propriétaires occupants modestes peuvent prétendre à des aides financières importantes, pour réaliser des travaux de rénovation thermique de leur résidence principale, jusqu'en décembre 2013.

Ne laissez plus le froid s'installer chez vous !

VOUS ETES PROPRIETAIRE D'UN LOGEMENT QUI A + DE 15 ANS ?

Améliorer votre confort tout en réduisant votre consommation d'énergie !

Aide financière + Accompagnement personnalisé

HABITER MIEUX
Une aide de l'Etat pour un logement économe et écologique

En savoir plus:

PACT HAUTE-LOIRE

s'adresser au Centre d'Amélioration du Logement

77, Rue du Faubourg St Jean

43000

LE PUY EN VELAY

Tél 04.71.09.14.07

Permanences les 14 février, le 20 juin et 24 octobre 2013 de 15h30 à 16h30 en mairie de La Chapelle d'Aurec

Centre aquatique « L'OZEN »



Le vendredi 26 octobre dernier, le centre aquatique des *Marches du Velay* a été inauguré avant son ouverture. Après une visite des lieux, Louis SIMONNET, Président de la Communauté de communes, René SOUCHON, Président de la Région, Gérard ROCHE, Président du Conseil Général, Denis CONUS, Préfet de la Haute Loire, accompagnés par les Maires des communes des Marches du Velay ainsi que les Présidents des Communautés de communes voisines ayant participé financièrement au projet (communauté de communes de *Rochebaron à Chalencon et Loire Semène*), de nombreux élus locaux, les représentants de la société *EQUALIA*, gestionnaire de l'équipement, des entreprises ayant participé au chantier et les partenaires de la Communauté de communes ont procédé à la coupure de ruban inaugural.

La fréquentation maximale instantanée du site est estimée à 765 personnes. Le Centre Aquatique « *L'Ozen* » table sur environ 130 000 entrées par an, sachant que la population des communautés de communes voisines qui ont participé au projet est d'environ 50 000 personnes.

760 créneaux ont été réservés aux écoles primaires situées sur le territoire des *Marches du Velay* dont 36 pour les seules classes de La Chapelle d'Aurec. Le transport des élèves sera également assuré par la Communauté de communes.

Plusieurs bassins sont à la disposition des visiteurs : un bassin de 6 couloirs de 25 mètres, un autre de remise en forme, avec des remous, un espace ludique, détente avec deux lignes pour les scolaires, et une partie petite enfance agrémentée de multiples accessoires. Enfin, pour ceux qui veulent vraiment se détendre, sauna, jacuzzi et solarium sont aussi à disposition.

L'Ozen en chiffres :

758 m² de bassins couverts,
500 m² de plages intérieurs,
3 000 m² d'espaces naturels,
375 m² de bassin sportif,
200 m² de bassin ludique,
120m² de bassin d'apprentissage,
80m² de pataugeoire. ...
Et un espace Bien-être avec sauna,
hammam, jacuzzi et espace repos.

Le tri en Marches



Le tri sélectif dans les points de regroupement arrive bientôt à la Chapelle d'Aurec

Trier les emballages et les recycler sont des moyens efficaces d'économiser de l'énergie, de préserver les ressources naturelles existantes, de moins polluer l'air...

C'est aussi une source de création d'emplois et de maîtrise des coûts d'élimination des déchets.

Pour encourager chacun à faire ce geste de tri, les points de collecte pour les recyclables seront rapprochés des habitations. D'ici l'été 2013, de nouveaux containers collectifs au couvercle jaune seront à votre disposition pour accueillir les emballages recyclables : bouteilles et flacons en plastique, boîtes de

conserves métalliques, cannettes de boisson en aluminium, journaux, cartons, etc. Ils seront répartis sur la commune dans des points de regroupement, associés à un container au couvercle vert pour les sacs d'ordures ménagères.

Seul le verre continuera d'être collecté dans les éco-points, son ramassage exigeant des containers spécifiques.

Les tournées de ramassage des déchets ménagers vont nécessairement évoluer pour s'adapter à la collecte sélective dans les points de regroupement.

Le camion collectera les containers situés aux points de regroupement. Les containers individuels existants pourront y être amenés pour être collectés.

De nouveaux points de regroupement seront créés afin de mieux desservir l'ensemble des Chapelous et de conserver un service de collecte à proximité des habitations.

La collecte sélective doit son succès à chacun de nous. En triant correctement nos déchets, nous facilitons le recyclage. C'est ainsi que nous contribuons à la protection de notre environnement et que nous préservons la beauté de notre paysage.

Vie des Associations

KCCA: Président Laurent BROSSARD

Après une belle démonstration de karaté, la remise des diplômes et des ceintures a eu lieu sous un beau soleil. La journée s'est terminée par un repas organisé par l'association. Une autre soirée s'est déroulée en novembre.



APE: Présidente Cécile JANUEL Pour la rentrée scolaire, une nouvelle équipe très motivée s'est installée. La kermesse a clôturé en beauté l'année scolaire par un spectacle des enfants. La marche a remporté encore cette année un immense succès.



RCCA: Président Frédéric CHARENTUS

Le challenge en souvenir de Lilian a été reconduit comme chaque année. Une soirée amicale sur le thème du western a été organisée fin octobre.



COMITE DES FETES : Présidente Caroline DI VINCENZO

Un grand MERCI à l'ensemble des bénévoles de La Chapelle d'Aurec qui organisent tout au long de l'année les manifestations afin de maintenir une vie locale animée (le fouga, la brocante , la paella, le feu d'artifice et le spectacle de Noël)



ACCA : Président Lucien DILANI

La fête du **15 Août** (brocante, soupe aux choux et tir aux pigeons) a attiré un grand nombre de promeneurs, de vacanciers et de gourmands



Les classards 2012 : vente de brioches les 1er et 8 Mai



FITNESS : PROFESSEUR Murielle

Une équipe dynamique s'entraîne tout les mardis à partir de 18 H30.





PETANQUE : Président Jean Pierre DESSAGNE

Plusieurs concours de pétanque ouverts à tous sont organisés pendant la période estivale, y compris le challenge Lillian.



FCCA : Président Jean Marc AGUERA Le club organise une soirée amicale courant janvier. Les sportifs et amateurs de foot seront les bienvenus .



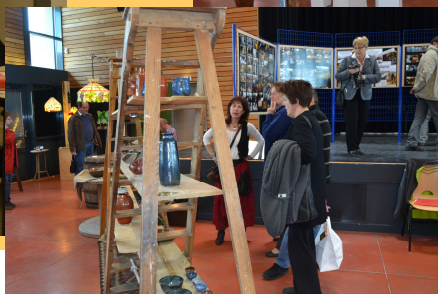
CLUB DES AINES : Présidente Mme CHENET

Le club se retrouve tout les vendredis après midi afin de partager un moment de convivialité. Ils organisent aussi différents repas et sorties. Une pensée pour la Présidente Anna DESSAGNE et le Trésorier Ignacio SOTILLO qui nous ont quitté cette fin d'année.



ART'TERRE DU BOURG : Président Gérard DECHAUMET

La créativité se décline sous toutes les formes lors des expositions .Un large public est toujours très présent.



L'ATELIER DE CES ARTS : Présidente Sandrine BRUN

Les cours de peinture ont lieu les mardis après midi à la salle polyvalente avec Mme Laurence GRANGE



CLSH : Président Olivier BASTET

Ouvert les mercredis après midi et les vacances scolaires



RAM: Les 6 Loupiots en Marche: Présidente Sandrine SOTTON

Les assistantes maternelles se retrouvent les mardis et jeudis matin au relais.



Etat civil 2012

Naissances

Léon BONNEL né le 9 février
Ambre VACHER née le 18 mars
Coline PALLARES-AMELL née le 1er avril
Gabin CHARREL né le 13 avril
Angèle JOUBERT née le 10 mai
Arno AMATO né le 28 mai
Gauthier DUTREUIL né le 8 septembre
Lina LATONA née le 17 septembre
Kényy LE SONE VIALLET né le 21 septembre
Laura MAGNIN **née le 11 octobre à la Chapelle d'Aurec.**

Mariages

Richard CRACCO et Nongyao KUMPAYAE le 26 mai
Hervé COTTIER et Céline ANDRE le 23 juin
Michel FARNIER-FAURE et Sandrine RULLIERE le 27 juillet
Hervé CONVERS et Julie PERBERT mariés à Yssingeaux

Décès

Hespérie MEASSON veuve GRANGER, décédée le 27 mai
Jean CIVET, décédé le 13 juin
Joannès CHARBONNIER, décédé le 17 septembre
Joël TOURON, décédé le 01 octobre
Martine LIMOUSIN épouse POMMET, décédée le 20 octobre
Olivier ARCIS, décédé le 29 octobre
Ignacio SOTILLO, décédé le 05 novembre
Paul HIVERT, décédé le 14 novembre
Anna LHERMET veuve DESSAGNES, décédée le 22 novembre

A la découverte du PR 299

Si vous avez parfois des fourmis dans les gambettes, si vos chaussures de marche n'aiment pas les toiles d'araignée, alors ce nouveau sentier de Promenade et Randonnée est fait pour vous...



Ce PR démarre du Bourg par la rue de Bel Air, à travers la campagne avoisinante. Il vous conduit au ruisseau Moulina, qu'il faudra traverser.



A gauche, le hameau de la Grangeasse et vous rejoindrez Ouillas où vous aurez une magnifique vue sur les gorges de la Loire et au loin sur Saint Maurice en Gourgois.



Vos pas vous conduiront en direction du hameau de la Peyrouse, vous traverserez le bois des Garnets et plongerez sur Chazelet en admirant la chaîne des Monts de la Madeleine. Toujours en suivant le PR 299, vous arriverez sous le village de la Chapelle. Votre périple se terminera en traversant le hameau de Grangeneuve.



BALISAGE

Trait jaune à suivre 

Tourner à droite 

Mauvaise direction 

